

Mémoire sur les arts du cirque

A woman with long blonde hair, wearing a purple dress, is captured in a dynamic pose while performing a hula hoop trick. She is holding the hoop with both hands above her head, and her body is arched, with one leg extended downwards. The background consists of a rustic stone wall and green foliage. The overall mood is artistic and energetic.

Novembre 2025

Présenté par En Piste, regroupement national des arts du cirque

RECOMMANDATIONS

Pour un rééquilibrage immédiat et durable

Les arts du cirque contribuent puissamment à la vitalité culturelle, économique et sociale du Québec et du Canada. Pourtant, ils ne reçoivent, en 2025, qu'une fraction du soutien accordé aux autres disciplines : 4,4 % des subventions au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), comparativement à 4,5 % en 2024¹ et 2,4 % des subventions au Conseil des arts du Canada (CAC) contre 2,3 % à la même période¹. Cette inégalité structurelle mine la pérennité d'un secteur admiré dans le monde entier, reconnu pour son excellence artistique et sa contribution à l'identité québécoise et canadienne. Il est urgent de corriger ce déséquilibre.

En Piste appelle à l'adoption de quatre mesures prioritaires, concrètes et coordonnées entre les trois paliers de gouvernement, afin d'assurer :

- un financement équitable ;
- des conditions de travail dignes ;
- des infrastructures adaptées ;
- et une reconnaissance institutionnelle à la hauteur de la contribution du cirque.

1. Corriger immédiatement le sous-financement du cirque

- Porter la part du financement du cirque à 10 % de l'enveloppe des arts de la scène, proportion alignée sur son poids réel.²
- Mettre en œuvre un plan de rattrapage pluriannuel pour combler le retard historique accumulé, et ce, aux trois paliers de gouvernement.

2. Soutenir la structuration et les infrastructures du secteur

- Créer un fonds national pour les lieux de création, d'entraînement et de répétition, couvrant leurs coûts fixes et assurant leur accessibilité.
- Appuyer la consolidation du réseau de diffuseurs et festivals de cirque, essentiel à la vitalité régionale, et à la circulation des œuvres à travers le Canada.
- Reconnaître la spécificité du cirque comme discipline à la fois artistique, physique et technique, nécessitant des conditions d'entraînement et de création adaptées.
- Soutenir les initiatives de mutualisation des organismes de services pour la professionnalisation du milieu.

3. Protéger la formation, la relève et la mobilité des artistes

- Reconnaître les métiers du cirque comme professions prioritaires dans les programmes d'immigration, de formation et d'éducation artistiques.
- Soutenir la formation continue, la recherche appliquée et les partenariats entre écoles, compagnies et institutions, pour consolider la relève et maintenir le niveau d'excellence reconnu mondialement.

1 Selon les données recueillies par la firme AppEco dans son rapport intitulé *Le cirque au Québec en 2024 : situation économique, financement public et échos du terrain*, novembre 2024, pages 10 et 11.

2 Donnée calculée à partir des statistiques du CALQ, du CAC et d'En Piste, notamment via les rapports d'activités et les analyses économiques.

4. Améliorer les conditions de travail et relancer le rayonnement international

- Créer un filet social adapté aux artistes, technicien·nes et travailleur·euses autonomes du cirque, incluant l'accès à l'assurance-emploi, aux congés parentaux et à des régimes de retraite flexibles.
- Renforcer les programmes d'aide à la tournée, à la diffusion et à l'exportation, afin de relancer la présence internationale du cirque québécois et canadien et de contrer la chute de 30 % des représentations observée depuis la pandémie.³
- Assurer une représentation du cirque dans les grandes politiques culturelles et diplomatiques, notamment à travers le Marché international de cirque contemporain (MICC) et les réseaux de diffusion à l'étranger.

En Piste exige une action politique immédiate

Les gouvernements doivent reconnaître le cirque comme un pilier culturel à part entière, lui accorder les moyens de sa mission, et cesser de le traiter comme une discipline marginale.

Chaque dollar investi dans le cirque est un dollar investi dans la créativité, l'emploi, la santé et le rayonnement du Québec et du Canada. L'heure n'est plus à la reconnaissance symbolique : il faut un engagement concret, durable et équitable.

³ Pourcentage tiré des résultats d'un sondage réalisé par En Piste en 2024 et mené auprès des membres pour évaluer les besoins et les impacts potentiels de la stagnation du soutien financier dans le secteur des arts du cirque.

AVANT-PROPOS

Le présent mémoire est soumis par En Piste, regroupement national des arts du cirque, dans la continuité de son mandat de représentation et de défense d'un secteur artistique unique au monde. Avec près de 600 membres — artistes, collectifs, compagnies, diffuseurs, écoles et partenaires —, notre organisation agit depuis plus de 25 ans pour le financement, la reconnaissance et le développement des arts du cirque au Québec et au Canada.

Ce mémoire s'appuie sur les analyses économiques et culturelles rigoureuses de la firme AppEco, dont les travaux de 2024 mettent en lumière les disparités de financement et la précarité structurelle des arts du cirque. Ces données sont intégrées afin de démontrer la nécessité d'actions concrètes et urgentes pour assurer la viabilité d'un écosystème pourtant reconnu mondialement.

Un secteur phare de la création artistique

Le Canada, et particulièrement le Québec, sont reconnus mondialement comme des pôles de création circassienne. Des compagnies emblématiques, comme le Cirque du Soleil, Les 7 Doigts, Machine de Cirque et Flip Fabrique, côtoient une nouvelle génération d'artistes et de collectifs innovants, qui renouvellent sans cesse le langage du cirque contemporain.

En 2025, ce dynamisme s'est traduit par une présence exceptionnelle sur le territoire : plus de 85 compagnies, festivals et événements ont témoigné de la vitalité du cirque dans près de 200 villes canadiennes au cours de l'été seulement.⁴ Les spectacles présentés — sous chapiteau, en salle, dans l'espace public ou en aréna — témoignent de la vitalité et de la diversité des formes circassiennes. Le cirque est aujourd'hui accessible à des centaines de milliers de spectateurs d'un océan à l'autre.

Un déséquilibre persistant

En 2024, le financement accordé au cirque représentait à peine 4,5 % de l'enveloppe totale des arts de la scène au Québec. En 2025, cette part chute à 4,4 %, malgré la croissance du nombre d'artistes, de compagnies et d'activités sur le territoire. Ce recul est d'autant plus inacceptable que le cirque génère 11 % des revenus de billetterie et attire 7,7 % de l'assistance totale des arts de la scène au Québec.⁵

Le déséquilibre entre les disciplines artistiques est manifeste :

- Musique : 32,6 M\$
- Théâtre : 30,1 M\$
- Danse : 15,4 M\$
- Arts visuels : 11,8 M\$
- Cirque : 5,28 M\$

Malgré son rayonnement et sa popularité, le cirque demeure le parent pauvre des politiques culturelles. Ce sous-financement chronique compromet non seulement la création et la diffusion, mais aussi la reconnaissance du cirque comme pilier culturel et économique du Québec et du Canada.

4 Données tirées de l'Agenda du cirque d'En Piste, *Un été extraordinaire en perspective*, juin-septembre 2025

5 Selon les données recueillies par la firme AppEco dans son rapport intitulé *Le cirque au Québec en 2024 : situation économique, financement public et échos du terrain*, novembre 2024, page 11.

Un secteur en tension

L'année 2024-2025 a certes été marquée par des avancées significatives, fruits de la mobilisation du Front commun pour les arts et des efforts constants d'En Piste. Grâce aux actions concertées, le budget du CALQ a été porté à 200 M\$ par année, et les bourses individuelles aux artistes atteindront 29 M\$ en 2025-2026.

Mais ces progrès, bien que réels, ne suffisent pas à combler le retard historique qui pénalise le cirque depuis trop longtemps.

À ce jour, seulement quatre compagnies de création sont soutenues à la mission par le CALQ. Cette situation est intenable. Elle fragilise la structuration du milieu, accentue la précarité des artistes et empêche la planification à long terme.

Les compagnies peinent à créer de nouvelles œuvres — particulièrement de grands plateaux — faute de financement adéquat. Les réponses négatives répétées du CAC à leurs demandes de soutien pour les tournées au pays ou à l'étranger découragent les démarches. Les petites compagnies, quant à elles, s'endettent souvent lourdement pour mener à terme des projets dont la diffusion reste incertaine.

La précarité touche également les artistes indépendant·es, qui doivent composer avec une explosion des contrats à court terme (+127 % entre 2020 et 2024)⁶ un manque criant de lieux d'entraînement et de création, et l'absence d'un filet social adapté à leur réalité.

Les écoles de cirque sont elles aussi en péril : les nouvelles restrictions à l'immigration temporaire menacent leur viabilité, alors que 60 % des étudiant·es proviennent de l'international.⁷

Les compagnies qui offrent des espaces d'entraînement, souvent à leurs frais, doivent désormais réduire leurs heures d'accès. Le cirque est la seule discipline artistique dont les lieux ne sont pas subventionnés pour créer, s'entraîner et répéter.

LES ENJEUX PRIORITAIRES

1. Un sous-financement chronique et structurel

Depuis des décennies, les arts du cirque subissent un retard historique de financement public, qui freine leur développement et menace leur pérennité. Alors que l'apport du cirque à l'élargissement du public des arts de la scène et aux revenus de billetterie dépasse largement leur part des subventions, les budgets stagnent et les écarts se creusent.

- En 2024, le cirque ne recevait, comme dit, que 4,4 % de l'enveloppe des arts de la scène (5,28 M\$), contre 30 M\$ pour le théâtre et 32,6 M\$ pour la musique.
- Cette disproportion prive le secteur des ressources nécessaires pour soutenir la création, la recherche, la diffusion et la relève.

Cette situation compromet la capacité des compagnies à planifier à long terme, à embaucher durablement et à innover.

⁶ Pourcentage tiré des résultats d'un sondage réalisé par En Piste en 2024 et mené auprès des membres pour évaluer les besoins et les impacts potentiels de la stagnation du soutien financier dans le secteur des arts du cirque.

⁷ Selon les données relevées dans le mémoire de l'ADÉSAQ, remis le 14 novembre 2024 à la Commission des relations avec les citoyens.

Un rééquilibrage immédiat est indispensable pour porter le financement du cirque à 10% de l'ensemble des arts de la scène, proportion correspondant à son poids économique et culturel réel.

Si rien n'est fait, des fermetures de compagnies surviendront à court terme ; la production de grandes formes chutera et la création originale sera remplacée par des reprises, comme c'est déjà le cas en ce moment.

Moins de productions égale moins d'emploi. Inévitablement, les créateurs se tourneront vers d'autres disciplines ou quitteront le pays.

Le Québec et le Canada perdront leur statut de chefs de file du cirque contemporain, au profit d'autres marchés comme l'Europe et l'Asie, mieux soutenus et plus attractifs.

2. Structuration du secteur et fragilité des infrastructures

La pratique du cirque repose sur l'accès à des espaces spécialisés : lieux de création, d'entraînement et de répétition sécurisés. Ces infrastructures sont au cœur du développement artistique et de la sécurité physique des artistes. Pourtant, elles demeurent largement sous-financées.

- Les artistes souhaitent consacrer en moyenne 18,7 heures par semaine à l'entraînement, mais n'en réalisent que 10,7, faute d'accès et de moyens.
- Les studios d'entraînement libre assument des coûts fixes d'environ 6 000 \$ par mois (surveillance, entretien, gestion), sans soutien public adéquat.
- Plusieurs espaces, notamment à Montréal, Québec et Sherbrooke, sont menacés de fermeture, ce qui mettrait en péril la relève et la sécurité des praticien·nes.

Le cirque est la seule discipline dont les lieux de création et d'entraînement ne sont pas subventionnés pour leur fonctionnement.

La création d'un fonds national dédié aux infrastructures circassiennes est donc essentielle pour garantir la sécurité, l'accessibilité et la vitalité de la pratique.

Si rien n'est fait, la fermeture de ces lieux d'entraînement entraînera une désorganisation complète du milieu : perte d'expertise, fuite des talents, multiplication des accidents, et affaiblissement des réseaux de création régionaux.

Sans infrastructures, il n'y a ni relève, ni innovation, ni sécurité — seulement un lent déclin de la pratique.

3. Formation, relève et transmission du savoir-faire

Le succès international du cirque québécois repose sur un système de formation de calibre mondial, notamment grâce à l'École nationale de cirque (Énc) et à l'École de cirque de Québec (ECQ). Ces institutions forment la majorité des artistes qui alimentent les compagnies d'ici.

Or, leur mission est gravement fragilisée :

- Les étudiant-es provenant de l'international représentent jusqu'à 60 % des cohortes.
- Les mesures de la Loi 74 et du PL 96 restreignent l'accès aux permis d'études et menacent la capacité de recrutement.
- Les arts sont exclus des secteurs prioritaires pour l'obtention de prolongation des permis de travail post diplômes.
- Sans compensation financière, ces contraintes risquent d'entraîner une baisse des inscriptions, une perte d'expertise et une fragilisation du réseau professionnel.

Les écoles de cirque doivent être exemptées de ces restrictions et/ou bénéficier d'un financement compensatoire.

Soutenir la formation et la relève, c'est préserver l'expertise et la reconnaissance internationale du cirque québécois et canadien.

Si rien n'est fait, les écoles devront réduire leurs cohortes, voire abolir certains programmes. Cette situation sévit déjà.

Le bassin de nouveaux artistes chutera dramatiquement, entraînant un vide générationnel dans la création et la diffusion.

Le cirque d'ici cessera de nourrir la scène mondiale — et cette présence sous-estimée nuirait considérablement à la diplomatie culturelle.

4. Diffusion, exportation et rayonnement international

L'exportation constitue le principal moteur économique du secteur, représentant près de 90 % des revenus des compagnies. Le cirque québécois et canadien est reconnu à travers le monde pour son originalité et sa qualité artistique.⁸

Mais depuis la pandémie, les mécanismes de diffusion internationale se sont littéralement effondrés affaiblissant tout l'écosystème.

- Le nombre de représentations à l'étranger a chuté d'un tiers depuis 2020.
- Le protectionnisme culturel de certains marchés, la hausse des coûts de transport et la complexité administrative limitent les perspectives de tournée.
- Les programmes actuels d'aide à la diffusion et à l'exportation ne suffisent pas à relancer le rayonnement du cirque d'ici.

Sans un soutien renforcé à la circulation des œuvres et à l'internationalisation du secteur, plusieurs compagnies devront diminuer leurs activités, seront contraintes de limiter leur tournée à l'échelle locale et de se résoudre à recycler des reprises, réduisant ainsi la capacité d'innovation et le rayonnement global du cirque québécois et canadien.

⁸ L'affirmation provient de plusieurs sources qui décrivent le succès du cirque québécois, parmi lesquelles l'article de l'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française.

Si rien n'est fait, le cirque perdra sa position de vitrine internationale du Québec et du Canada.

La diminution des tournées se traduira par une baisse des revenus d'exportation, une perte d'emplois culturels et un effacement progressif du cirque québécois sur la scène mondiale.

En résumé

Le cirque est un secteur reconnu mondialement, mais structurellement fragilisé. Son sous-financement, le manque d'espaces adéquats et sécuritaires, les menaces sur la formation et le recul du rayonnement international constituent des obstacles majeurs à sa survie à moyen terme.

Sans une intervention rapide, coordonnée et durable, le Québec et le Canada risquent de voir s'effondrer un pan entier de leur patrimoine vivant — un art qui, depuis un demi-siècle, fait rayonner notre créativité, notre diversité et notre identité à l'échelle planétaire.

CONCLUSION

Les arts du cirque sont aujourd'hui à la croisée des chemins. Sous-financement chronique, infrastructures fragiles, précarité grandissante et perte de rayonnement international : les signaux d'alarme sont clairs. Sans action rapide et concertée, c'est tout un pan de la culture québécoise et canadienne qui risque de s'affaiblir de manière irréversible.

Pourtant, le cirque contemporain incarne la créativité, l'audace et la résilience du Québec et du Canada. Né ici, il s'est imposé comme un art signature, un symbole de notre excellence et de notre ouverture sur le monde. Des milliers d'artistes, d'artisan·es, de technicien·nes, de diffuseur·es et d'éducateur·trices y consacrent leur vie, nourrissant un écosystème aussi vibrant qu'essentiel à la vitalité culturelle et économique du pays.

Ce mémoire offre une occasion historique d'agir

Il propose une vision claire et des solutions concrètes pour corriger des décennies d'inégalités et bâtir des politiques culturelles équitables, durables et structurantes. En Piste et ses partenaires appellent à une action politique immédiate, concertée et cohérente entre les trois paliers de gouvernement.

Des actions concertées attendues à tous les niveaux

- Au palier municipal, nous proposons que les administrations en élection, dans le cadre de leurs prochaines planifications budgétaires, augmentent le financement global des arts à 30 M\$ et mandatent le Conseil des arts de Montréal (CAM) pour que le cirque soit prioritaire dans la distribution des nouveaux fonds, dans une logique équitable mais différenciée (rattrapage ciblé).

Cette mesure viserait à corriger le retard historique de financement du secteur circassien et à garantir que les nouvelles sommes investies profitent directement

aux compagnies, artistes et lieux de cirque, tout en rééquilibrant l'ensemble du soutien aux arts de la scène.

- À la Ville de Québec, nous recommandons que tout projet d'infrastructure ou de développement du secteur cirque s'appuie sur les résultats des recommandations de la Table cirque du Conseil de la culture des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches (CCNCA) afin de prioriser les infrastructures, l'entraînement et la diffusion en 2026-2028, et d'ancrer durablement un pôle circassien régional.
- Au ministre de la Culture et des Communications du Québec, nous demandons de revenir à la table de travail avec les représentants du secteur circassien afin de négocier une sortie de crise.

Les avertissements se sont multipliés depuis des années. Nous redoutons la tempête ; nous y sommes désormais plongés. Il est temps de poser des gestes concrets pour stabiliser les compagnies, soutenir les artistes et assurer la survie de la discipline.

- Au ministre de l'Éducation du Québec, nous demandons de soutenir le développement de la filière cirque en donnant un mandat clair à ses sous-ministres pour explorer la mise en place d'un programme cirque-études au Québec.

Ce modèle, déjà éprouvé ailleurs, permettrait de favoriser la persévérance scolaire, la formation de la relève et la reconnaissance du cirque comme une voie d'excellence académique et artistique.

- Aux Conseils des arts des autres provinces canadiennes, nous recommandons de reconnaître officiellement le cirque comme une discipline artistique à part entière et de soutenir activement son développement, notamment par des programmes adaptés à la création, à la diffusion et à la mobilité interprovinciale. Une telle reconnaissance est indispensable pour que le cirque soit appuyé équitablement dans l'ensemble du pays et qu'il puisse rayonner comme un art national fort et fédérateur.
- Au palier fédéral, nous demandons une rencontre officielle avec le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes, Monsieur Steven Guilbeault, afin de présenter la réalité du secteur du cirque au Québec et au Canada, ainsi que les défis structurels auxquels il est confronté.

Cette rencontre permettra de faire connaître l'étendue du réseau circassien, son importance économique et culturelle, et de soulever nos préoccupations grandissantes quant à un possible sous-financement systémique touchant à la fois notre discipline et nos provinces.

Nous croyons qu'un dialogue ouvert et constructif avec le ministère est une étape essentielle pour bâtir une compréhension commune et établir les bases d'un soutien mieux adapté à la réalité du cirque contemporain.

Les arts du cirque sont un joyau identitaire, social et économique. Ils méritent le même respect, la même attention et les mêmes ressources que les autres disciplines majeures des arts vivants.

L'avenir du cirque n'est pas seulement une question de financement : c'est une question de vision culturelle et de volonté politique.

Investir dans le cirque, c'est investir dans l'avenir, dans la jeunesse, dans la santé, dans la créativité et dans le rayonnement du Québec et du Canada.

**L'heure n'est plus à l'attente.
Il faut agir — maintenant.
Le cirque a besoin de vous.**

Les sources primaires qu'AppEco / En Piste citent et/ou compilent sont notamment les listes des artistes et des organismes soutenus du CALQ et les tableaux de données ouvertes du CAC et de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec.